Ami du Clergé du 9 mai 1929

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour la fête de la Sainte Trinité. — Doctrine et devoirs, 273.
Cours de prônes sur le Décalogue. — XIII. Le blasphème et l'imprécation, 278.
Cinq minutes d'Evangile. — XXIX. *Dimanche de la Trinité :* Le mystère de la Sainte Trinité, 279.
Pour les réunions mensuelles des Mères chrétiennes. — II. L'espérance, 280.
Lectures sur sainte Jeanne d'Arc. — XXV. De Gien à Troyes, 284. — XXVI. De Troyes à Reims, 286.

POUR LA FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ

DOCTRINE ET DEVOIRS

Mes frères,

Dieu est un ; sa substance est indivisible, parce qu'elle est simple et infinie ; cela est hors de doute, pour la foi comme pour la raison. Dieu ne peut donc être multiple par la division de sa substance. Mais, s'il en est ainsi, comment peut-il y avoir en lui plusieurs personnes ? Comment un être parfaitement simple, un et indivisible, peut-il en même temps se trouver multiple ?... Voilà ce que la raison se demande de prime abord, en présence du mystère de la T. S. Trinité ; et loin de contester son incapacité à pénétrer ce dogme, elle s'autorise parfois de son insuffisance pour le rejeter, comme contraire à ses données...

Et cependant, l'aveu de cette impuissance n'empêche pas qu'à chaque siècle, certains esprits osent prétendre que la foi n'est qu'un progrès de la raison ; le Catholicisme, le produit de la philosophie ; la religion de Jésus-Christ avec tous ses mystères, un fait né des idées humaines ; que sa présence sur la terre s'explique tout naturellement par le simple cours des choses, sans qu'il soit besoin, pour en avoir le secret, de remonter à une origine secrète et surnaturelle... Autant vaudrait dire que la raison peut inventer ce qu'elle ne comprend pas.

Comprend-elle en effet, comment la nature divine, une, simple, indivisée et indivisible, est numériquement la même dans trois personnes réellement distinctes, sans que l'unité de cette nature, de cette substance, confonde les personnes ; sans que la Trinité réelle de ces personnes divise la nature ? Comprend-elle comment, dans cette Trinité divine, le Père engendre le Fils, sans lui être antérieur ; comment le St-Esprit procède du Père et du Fils, sans infériorité de condition ? La raison humaine peut-elle se vanter de comprendre que chacune des personnes divines ait ses propriétés personnelles — *et in personis proprietas* — et que, cependant, chacune d'elles ne soit ni plus ni moins parfaite que les autres ; que chacune de ces personnes soit éternelle, toute-puissante, immense, Dieu, et que, cependant, ce ne soient pas trois éternels, trois tout-puissants, trois dieux, mais un seul et même Dieu, éternel, tout-puissant et immense ?...

Non, le fait de cette distinction réelle dans cette unité numérique parfaite, de cette pluralité réelle de personnes en cette unité de substance, appartient à un ordre de choses qui surpasse infiniment toutes les conceptions de notre esprit. Aussi S. Thomas nous déclare-t-il qu'il est impossible d'arriver à connaître ce dogme, par les lumières de la raison naturelle : « *Impossibile est per rationem naturalem ad cognitionem Trinitatis divinarum personarum pervenire* » (I^{a}, q. 32, a. 1).

Si quelques philosophes païens ont connu certains attributs essentiels de Dieu, que la Foi catholique approprie aux personnes divines, comme la puissance, la sagesse et la bonté, ils ne se sont jamais douté de l'existence du mystère des personnes divines, ni de ce qui le constitue, c.-à-d. qu'ils n'ont jamais rien connu de ce qui est le propre de ce mystère : la *Paternité,* la *Filiation,* la *Spiration :* « *Non cognoverunt mysterium divinarum personarum per propria quæ sunt : Paternitas, Filiatio et Spiratio* » *(ibid.).* Et le *Logos* de Platon n'était pas une personne engendrée, mais la raison-idéale par laquelle Dieu a tout fait.

Il n'est donc pas vrai que la foi soit une invention de la raison ; et à défaut de toute preuve, la seule incompréhensibilité du dogme de la Sainte Trinité nous montrerait suffisamment que l'auteur de la Révélation n'est pas de ce monde ; et que la raison humaine, tout à fait impuissante pour découvrir les vérités qu'elle propose, a dû les recevoir par une autre voie.

Mon intention aujourd'hui est de vous entretenir de cet auguste mystère.

I. — *La doctrine catholique sur la Trinité*

Vous le savez, le dogme de la Trinité est une de ces vérités fondamentales dont la connaissance est obligatoire pour le salut ; et les théologiens qui affirment qu'il s'agit ici d'une connaissance nécessaire, même de nécessité de moyen, ne sont ni les moins nombreux, ni les moins autorisés dans l'Eglise. Concluez de là à l'intérêt suprême qui se rattache au sujet qui va nous occuper.

I. — Que nous enseigne donc l'Eglise, cette règle vivante, cette maîtresse infaillible de toute vérité, ayant avec elle la Tradition et les divines Ecritures, touchant la S. Trinité ? En quoi consiste cette mystérieuse vérité ? Quelle est la substance de ce qu'il faut croire sur ce dogme de notre foi ? Le voici : tout l'enseignement de la Révélation sur cet article peut se résumer dans les données suivantes :

La substance, nature, ou essence divine, est numériquement la même dans trois personnes réellement distinctes entre elles, à savoir : le Père, le Fils et le St-Esprit.

Vous comprenez donc aussitôt la différence qui existe entre cette bienheureuse Trinité et une trinité

terrestre, créée. Dans une trinité humaine par exemple, comme seraient trois hommes, il y a non seulement trois personnes réellement distinctes, mais aussi trois substances, trois natures numériquement distinctes ; tandis que les trois personnes divines, réellement trois, c.-à-d. distinctes, ont une seule substance, possèdent une nature qui est *la même numériquement* en chacune d'elles. En cette distinction réelle des Personnes et en cette unité numérique de la substance consiste le mystère de Dieu Un et Trine que nous adorons.

La foi enseigne encore que le Père n'a pas de principe qui le produise ; que le Fils, seconde personne de la Trinité, procède du Père par voie de génération, et par conséquent, est véritablement son Fils ; que le St-Esprit, troisième personne de la Trinité, est du Père et du Fils, comme d'un seul principe, non par voie de génération, mais par voie de *procession* ou de *spiration ;* que dans cette Trinité il n'y a rien qui précède, rien qui vienne après, rien qui soit plus grand ou moins grand, les trois personnes divines étant éternelles et égales en toutes choses.

C'est l'enseignement formel du IV[e] Concile général de Latran qui dit : « Nous croyons fermement et nous confessons qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu, éternel, immense, tout-puissant, immuable, incompréhensible et ineffable ; qu'il y a trois personnes en Dieu : le Père, le Fils, et le St-Esprit ; mais une seule essence, substance, ou nature absolument simple ; que le Père n'est dans aucun autre, que le Fils est du Père seul, et que le St-Esprit est du Père et du Fils, sans commencement et sans fin ; que le Père est engendrant, le Fils engendré, et le St-Esprit procédant ; que les trois personnes sont consubstantielles et égales, également toutes-puissantes et coéternelles. »

Voilà ce que l'Eglise catholique a cru dans le passé, sur le dogme de l'unité et de la pluralité divines. Quant à sa foi présente, elle n'a garde de la cacher ; elle la proclame à toute oreille qui veut l'entendre, dans ce Symbole ou *Credo* sublime qu'elle fait retentir en toutes les contrées du monde, comme l'écho fidèle des temps anciens et la prophétie des âges à venir.

Jugez maintenant de quelle sagacité d'esprit et de quelle bonne foi font preuve tous ceux qui nous accusent, nous, catholiques, nous, disciples de la Révélation, de croire l'absurde et de donner notre foi à la contradiction par la profession de cette vérité. Pour que ce reproche nous atteigne, nous devrions dire, comme on nous le prête faussement : Trois personnes sont une personne ; une substance est trois substances... Or jamais l'Eglise n'a dit cela ; jamais la foi n'enseigna, ne commit pareille déraison. Nous disons : Une substance numérique et trois personnes réellement distinctes. L'*unité,* comme on le voit, tombe sur la *nature,* et la *pluralité,* la trinité, ne tombe que sur les personnes ; nous ne disons donc pas : trois dieux font un dieu ; et il n'y a aucune contradiction à dire : un et trois, en les rapportant à des termes différents.

On peut insister en disant : Soit, le mystère n'est pas la contradiction ; je reconnais donc que cette unité numérique de substance, dans trois personnes *réellement* distinctes, dépasse la portée de ma raison, sans toutefois la contredire... Mais la contradiction est flagrante dans les personnes divines. En effet, celles-ci ne peuvent être réellement distinctes, puisque la personnalité, en Dieu, s'identifie avec la nature, la substance divine. Or, si la personne est identique à la substance ou essence divine, les personnes ne peuvent qu'être identiques entre elles ; pourquoi donc dites-vous les personnes *réellement* distinctes entre elles ? Deux choses, trois choses identiques à une même chose, sont identiques entre elles ; et voilà précisément l'axiome que vous niez, en affirmant trois personnes identiques à la substance divine, et cependant distinctes entre elles. Voilà bien la foi qui contredit la raison.

Pas du tout. Il est vrai qu'en Dieu, la personne est la même chose que la nature ou la substance ; S. Augustin et S. Thomas le disent explicitement : « *Cum dicimus personam Patris,* dit le premier, *non dicimus aliud quam substantiam Patris.* » « *In Deo,* dit aussi le Docteur angélique, *non est aliud essentia quam persona, secundum rem.* » (I[a], q. 39, a. 1). Et cependant, une personne en Dieu n'est pas les autres personnes, par la raison bien simple que mon esprit découvre une *opposition nécessaire* de personne à personne ; tandis qu'il ne voit aucune opposition semblable des personnes à l'essence. Il est impossible, me dit ma raison, que celui qui engendre et celui qui est engendré soient la même chose, la même personne ; puisqu'alors, le principe fécond et son produit seraient tout un, ce qui est absurde. Donc, la relation de personne à personne implique une opposition, et partant une distinction, laquelle n'existe plus du tout dans la relation des personnes à l'essence. Et cela suffit, pour me faire entrevoir comment, en Dieu, chaque personne peut s'identifier avec l'essence, et cependant demeurer distincte d'avec les autres personnes ; comment les personnes, une même réalité avec l'essence, ne sont pas une même réalité entre elles.

Qu'en Dieu chaque personne soit identique avec l'essence ou substance, et cependant, reste distincte des autres personnes, c'est un mystère, nous l'avouons ; mais que ce soit une contradiction, non. Ma foi va jusqu'au bout de ma raison ; elle l'épuise, mais ce n'est pas sa faute si elle s'étend infiniment au delà ; pas plus que ce n'est la faute de mon intelligence, si elle sait tout ce qui est des sens beaucoup mieux qu'eux et d'une façon incompréhensible pour eux. Ainsi de la foi sur la raison.

II. — Est-ce là tout ce que nous connaissons sur l'adorable Trinité : l'unité numérique de sa substance et la distinction réelle des trois personnes ? A part ces points fondamentaux du dogme, n'y a-t-il plus d'objet à nos considérations dans cette suprême vérité ? Le prétendre serait inexact, car nous savons encore que la divine Trinité est le grand foyer du bonheur, la béatitude substantielle. Dieu est heureux par la connaissance et par l'amour qu'il a de lui-

même ou de son essence. Il est infiniment heureux parce que se voyant parfait, accompli, il s'aime d'un amour infini comme l'est sa perfection.

Pour être heureux, vous l'aurez sans doute remarqué, il ne suffit pas de posséder d'excellentes qualités ; il est indispensable de les connaître et de les aimer. Est-ce que le soleil, si beau, si lumineux, source universelle de joie pour la création, est heureux de sa beauté, de sa fécondité et de tous les biens qu'il déverse sans cesse sur le monde ? Non, sans doute. Et la rose, si odorante, et aux si belles couleurs, retire-t-elle quelque joie des parfums dont elle nous enivre ? Pas davantage, et cela par la raison qu'elle ne se connaît point elle-même, qu'elle ignore et sa beauté, et sa suave odeur.

Mais Dieu, lui, infini en perfection, s'aime et se connaît tel qu'il est. Etre infini, il sait et il aime tout ce qu'il est, tout ce qu'il vaut ; et voilà pourquoi il est souverainement heureux. Sa félicité, il ne la trouve, ni dans la possession de l'univers, ni dans le gouvernement du monde, mais il est à lui-même son bonheur, bonheur dont il jouit incessamment parce qu'incessamment il se contemple et il s'aime.

Etant ainsi sa propre félicité, la Trinité est aussi la béatitude suprême de tout ce qui est capable de bonheur au ciel et sur la terre. De même qu'il suffit à Dieu, pour être heureux, de se voir et de s'aimer soi-même, de même, il suffit que les trois Personnes divines se montrent à nos cœurs et à nos regards, pour nous béatifier, pour nous fixer à jamais dans la possession d'une inénarrable et inamissible félicité. C'est le miracle que réalisera en chacun de nous la vision béatifique, que nous espérons comme le dernier agrandissement de notre personnalité. Béatitude substantielle, la Trinité est cause universelle et suprême de toute béatitude ; et c'est sans doute ce que l'Eglise a voulu nous faire entendre par les expressions qu'elle redit sans cesse à l'office d'aujourd'hui : « *O beata Trinitas.* O bienheureuse Trinité ! »

Et maintenant, où sont les âmes, même dans le monde qui fait profession de piété, pratiquement convaincues et bien pénétrées de cette vérité ? Où sont les âmes qui, avides de bonheur, le demandent aux trois personnes divines, à Dieu le Père, à Dieu le Fils, à Dieu le St-Esprit, avant d'aller le demander au bien-être de la position, aux joies honnêtes et légitimes de la famille, aux succès qui flattent l'ambition, et quelquefois à des objets, à des satisfactions moins dignes de nous et des nobles destinées que la bonté divine nous a faites.

III. — Il est une autre vérité, relative au grand mystère de la S. Trinité, sur laquelle il reste à appeler votre attention. Après ce qui précède, il est impossible que vous ne la trouviez souverainement glorieuse pour nous : c'est que tous, mais nous surtout, chrétiens, nous sommes faits à l'image de la Trinité ; et cela dans tout notre être, dans tout ce que nous sommes, comme hommes d'abord, comme chrétiens ensuite.

« *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* Faisons l'homme à notre image et ressemblance. » Ce sont les trois Personnes divines qui ont ainsi parlé, et qui paraissent s'être entendues entre elles, pour conférer à l'esprit de l'homme ce qui est approprié à chacune : le Père, le fond substantiel de son âme ; le Fils, l'intelligence ; le Saint-Esprit, la volonté ; de sorte que l'homme fut, dans le premier instant de son existence, l'image de la Trinité divine, le portrait vivant et fini de son Créateur. N'est-il pas beau de voir la Trinité se peindre, se reproduire elle-même en nous, d'une manière si admirable, il faut même dire si privilégiée, puisque nulle créature ne possède, au même degré que l'homme, l'honneur de cette sublime ressemblance avec Dieu, avec la Trinité : « *Cujus imago,* dit S. Thomas, *expressius invenitur in homine.* » Notre gloire, notre dignité naturelle n'est donc pas dans le corps, dans les biens terrestres, dans toutes les satisfactions qui s'y rattachent, mais dans l'âme, parce que celle-ci résume Dieu en elle, parce qu'elle est comme un abrégé de Dieu, comme lui une et triple pour refléter l'unité et la Trinité divines.

Et ce n'est pas seulement par l'être naturel que nous sommes à l'image de Dieu et de la Trinité ; c'est surtout dans notre être surnaturel et divin que cette auguste ressemblance est frappante, et tout à fait admirable. C'est au nom du Père, du Fils et du St-Esprit que nous avons été baptisés : « *Baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* » Que notre justification, la production en nous de la grâce par le baptême, soit une création, c'est le grand Apôtre qui le dit : « *Nova creatura* », ainsi qu'il l'écrit aux Galates (VI, 15). A cette seconde création, les trois Personnes divines nous donnent une nouvelle image d'elles-mêmes, tout comme, dans la première, elles avaient imprimé leur ressemblance dans notre vie naturelle et humaine. Le Père nous donne la grâce sanctifiante ; le Fils, la foi divine ; le St-Esprit, la charité et les faveurs qui accompagnent cette vertu. Et de même qu'en Dieu, c'est le Père qui engendre le Fils ; le Père et le Fils qui produisent le St-Esprit ; de même, dans le chrétien, c'est la grâce sanctifiante qui porte la foi méritoire, la foi et la grâce sanctifiante qui sont la racine et le fondement de la charité : trois personnes, voilà Dieu ; trois éléments divins, mais naturels, voilà l'homme ; trois éléments divins, mais surnaturels, voilà le chrétien.

Arrêtons-nous à ces analogies ; elles suffisent à nous montrer comment tout est harmonie, proportion, convenance parfaite entre Dieu et nous ; comment nous sommes le portrait vivant, l'image de la Trinité ; tout cela en ébauche sans doute, mais avec la ferme espérance de voir un jour ces germes aller se dilater dans l'infini, alors que, selon la belle expression des saints Livres, nous entrerons dans les puissances du Seigneur.

Résumons-nous et disons : le dogme de la S. Trinité consiste dans l'unité numérique d'une substance en trois personnes réellement distinctes ; la S. Trinité est non seulement la béatitude substantielle, mais encore la première, la plus grande source pos-

sible de bonheur ; la S. Trinité enfin nous a faits pour elle, nous sommes siens, et, pour nous faire souvenir à jamais de ses titres de possession sur nous, elle nous a comme marqués de son chiffre, de ses armes, en imprimant dans tout notre être la ressemblance de tout ce qu'elle est : Unité et Trinité.

II. — *Nos devoirs envers les trois Personnes divines*

Mais la vérité et la lumière n'arrivent jamais dans une âme sans apporter avec elles des devoirs à remplir. Maintenant donc que nous connaissons le mystère du Dieu à la fois Un et Trine, quels sont nos devoirs vis-à-vis des trois Personnes divines ?

Ces devoirs sont nombreux. Pour le comprendre, il suffit de considérer que les devoirs d'un être à l'égard d'un autre se mesurent aux bienfaits qu'il en a reçus. Or, l'homme, ayant tout reçu des Personnes divines, recevant d'elles et à chaque instant tout ce qu'il possède, il est tenu pour autant envers elles. Donc quand il s'agit de nos devoirs vis-à-vis des trois Personnes divines, on doit dire que nous les avons tous. Cependant, pour une plus grande facilité, ne parlons que de ceux de la *reconnaissance* et du *respect*.

I. — Que nous devions être pleins de reconnaissance pour le Père, le Fils et le St-Esprit, qui sont un seul Dieu, cela résulte des immenses bienfaits dont nous leur sommes tous redevables. Vous savez, en effet, qu'on attribue la création au Père, la rédemption au Fils, la sanctification au St-Esprit, non pas cependant que le Père seul nous ait créés, que le Fils seul nous ait rachetés, que l'Esprit seul nous ait sanctifiés, car tout ce qu'une personne accomplit à l'extérieur, *ad extra,* comme dit l'Ecole, les autres personnes l'accomplissent avec elle ; mais parce que les rapports de ces opérations avec les propriétés personnelles de chaque Personne ont donné lieu à ces appropriations. Notre création, notre rédemption, notre sanctification sont donc œuvre indivise des trois Personnes divines. Cependant, il appartient au Père, puisqu'il est principe premier et n'a point de principe, d'être dit : *Toute-Puissance,* et la création qu'on lui attribue est manifestement une œuvre de toute-puissance. Le Fils, étant produit par l'entendement et la contemplation intime, est à juste titre qualifié du nom de *Sagesse,* et la rédemption, la justification, est éminemment une œuvre de sagesse quant au fond et à toutes ses circonstances. Le St-Esprit, qui est produit par l'amour, est justement appelé l'*Amour* et la *Bonté* de Dieu. Or la sanctification de nos âmes par la grâce, étant le plus grand don possible de Dieu à la créature, puisque c'est le don de lui-même à l'homme, et le bienfait étant le signe, la preuve de l'amour, la sanctification doit être rapportée au St-Esprit.

Création, rédemption, sanctification, voilà, certes, trois bienfaits incalculables qui nous viennent des trois Personnes divines. Bienfaits inappréciables, car la création n'est-elle pas le fondement de tout le reste pour nous ? Tous les autres biens ne présupposent-ils pas celui-là ? Et le choix qu'il a fait de nous entre tant d'autres créatures possibles, quel amour n'implique-t-il pas dans le Créateur ? C'est donc de toute éternité que Dieu nous portait dans sa pensée et dans son cœur, pour des destinées auxquelles nous n'avions d'autres droits que ceux de sa gratuite élection.

Et si grand que soit le bienfait de la création, de quoi nous eût-il servi si nous avions été privés du bienfait de la rédemption ? N'est-ce pas l'Eglise elle-même qui nous assure qu'il n'eût servi de rien à l'homme d'avoir été créé, de posséder la vie naturelle, s'il n'eût reçu la vie surnaturelle et divine ? Le second bienfait l'emporte donc sans mesure sur le premier.

Enfin, ni la création, ni la rédemption ne suffisent pour accomplir notre bonheur. On peut tomber dans un abîme de malheur, même après les avoir reçus, on peut aussi en abuser ; c'est pourquoi il faut à ces deux bienfaits le complément d'un troisième, qui nous en assure le fruit. C'est au St-Esprit qu'il appartient de nous sanctifier, de nous affermir à jamais dans la grâce, et par suite, de couronner en nous pour l'éternité l'œuvre du Père et du Fils.

Voilà ce que nous devons aux trois Personnes divines : l'existence, la grâce et la consommation dans la grâce, c.-à-d. tout ce qui, en nous, est de l'homme et de Dieu, du ciel et de la terre. A côté de ces bienfaits, que sont tous les autres, ceux de la famille et ceux de la société, ceux du sang et ceux de l'amitié ? Or, si les bienfaits des trois Personnes divines priment, sans comparaison, tous les autres, n'est-il pas souverainement juste que notre reconnaissance agisse avec discernement, et monte plus ardente et plus pure vers le trône d'où viennent de si riches bénédictions ?

II. — A ce sentiment de vive reconnaissance, il faut ajouter, avons-nous dit, celui d'un profond respect. Il semble tout d'abord que ce soit chose inutile de prêcher le respect à l'homme quand il s'agit de Dieu... Lui si grand, et nous si petits, si faibles ! Comment, en présence d'une si haute Majesté, y aurait-il place dans nos cœurs pour d'autres sentiments que ceux de l'adoration, de l'anéantissement ? En droit, à ne considérer la chose qu'au simple point de vue des convenances naturelles, telle devrait être, en effet, notre attitude devant Dieu. Mais comme, en pratique, nous sommes loin de cette perfection ! Pour preuve je n'en veux que tant de prières, tant de signes de croix faits sans attention, par routine, à la légère, sans esprit intérieur, comme si l'auguste Trinité n'était pas l'objet de ces actes de religion.

Mais, quoi qu'il en soit, entrons plus avant dans l'intelligence de ce devoir, et voyons les raisons qui nous font une obligation de ce respect pour les trois Personnes divines. Impossible de tout dire ; on ne peut qu'effleurer une matière si importante ; mais voici le motif qui se propose comme de lui-même : *la présence, l'habitation de l'adorable Trinité en chacun de nous.* C'est là une vérité si glorieuse pour l'âme fidèle qu'elle paraît à peine croyable. Cependant, cette présence divine est un fait indubitable,

et rien n'est plus clair, plus décisif, que les témoignages qui l'attestent.

Oui, en toute vérité, le Père, le Fils et le St-Esprit habitent en chacun de nous, réellement et substantiellement ; si loin qu'ils soient de nous par la substance de leur essence et de leurs relations ; si inaccessibles qu'ils soient aux regards de nos intelligences, ils sont pourtant tout à fait proches de nous, ils sont en nous, par le fait d'une charité et d'une libéralité inouïes. Les autorités, soit divines, soit humaines, qui établissent cette présence de la Trinité dans le chrétien sont en grand nombre ; elles abondent dans le Nouveau Testament ; il serait trop long de les rapporter ici. Rappelons seulement cette parole de S. Paul : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? » (I Cor., III, 16). N'est-ce pas un insigne bienfait que cette habitation ?

Nous portons donc en nous-mêmes des grandeurs, des noblesses inconnues. Que cela est bon à considérer, dans ces moments surtout où le réveil des instincts mauvais, où la fermentation de cette lie que le péché a laissée en nous, rappellent plus vivement à quels dangers nous sommes exposés et de quelle corruption est infecté le limon dont nous sommes formés !

Dieu donc habite en nous, et nous sommes les ciboires de l'auguste Trinité ; Dieu est présent dans nos âmes, comme nos âmes elles-mêmes sont présentes dans nos corps. Ne croyez pas cependant que cette habitation de la Trinité soit le fait de tous les chrétiens indistinctement ; non, tous n'ont pas cet honneur, de porter Dieu dans leur personne ; cette gloire n'appartient qu'aux âmes en état de grâce. L'état de grâce est la condition indispensable pour posséder les trois Personnes divines. Quiconque, après le baptême, perd la grâce sanctifiante, perd du même coup leur présence. Le péché profane tout ce qu'il touche, et l'âme qui en est souillée n'est plus un temple digne de Dieu. Par contre, sainte Thérèse nous fait comprendre l'heureux partage de l'âme fidèle, quand elle dit : « De même que là où le Roi se trouve, toute la cour arrive ; de même, l'âme que Dieu daigne honorer de sa présence reçoit avec lui tous les biens à la fois. »

Si donc la Trinité habite réellement en nous, quel doit être notre respect pour cette auguste présence, et, disons-le aussi, pour nos personnes, tabernacles vivants des trois Personnes divines ! Quand il s'agit de simples vases matériels, destinés au service de l'autel, de quelle vénération ne sont-ils pas l'objet de la part de la Sainte Eglise ? Elle les revêt de ses bénédictions, elle les consacre, elle défend aux laïques de les toucher... Que sera-ce donc de nos personnes tout imprégnées de la vertu de l'Hôte céleste ? et avec quelle religion devrons-nous traiter ces vases vivants de la divinité ?... On raconte, dans la vie d'Origène, qu'alors qu'il était encore au berceau, son père, qui était chrétien, et qui confessa la foi devant les persécuteurs, s'agenouillait souvent auprès de son enfant endormi, et, baisant avec un respectueux amour la petite poitrine de son fils, il y adorait l'Esprit-Saint dans son tabernacle. Et cette religion du père d'Origène pour la personne de son fils, temple des trois Personnes divines, on la trouve plus ou moins dans toute âme chrétienne tant soit peu digne de ce nom. Qui pourrait dire toutes les merveilles de pénitence et de pureté, que le sentiment de cette présence enfanta dans les âmes fidèles ? N'est-ce pas là le caractère de toutes les vérités catholiques de s'incarner dans les faits ?

Mais aussi, pour le dire en finissant, voyez comme Dieu nous rend avec usure ce que nous lui donnons. Comme en retour il nous respecte et nous fait respecter ! Je vous le demande, où sont les hommes qui se respectent véritablement eux-mêmes, et imposent à leurs semblables le respect de leur dignité personnelle ? Si nous voulons les rencontrer, nous les trouverons dans la société de ces âmes où la Trinité habite avec toutes ses gloires. Nul plus que le chrétien n'est jaloux de conserver l'intégrité de son corps et de son âme, nul plus que lui ne pratique les vertus qui font l'homme de bien et procurent l'avantage de la société. Et celui qui jouit le plus de l'estime de ses semblables, c'est, au fond, le véritable chrétien. Tant il est vrai que notre perfection morale trouve sa source dans notre sujétion librement acceptée à l'égard de Dieu !

* *

C'est la vision face à face de l'ineffable Trinité qui fera notre bonheur éternel. En attendant, donnons-lui notre foi, croyons en elle, mais surtout aimons-la. Que l'invocation du Père, du Fils et du St-Esprit préside à tous nos desseins, à toutes nos entreprises. Souvenons-nous qu'après avoir été notre lumière, notre joie, pendant la vie, elle sera notre espérance à l'heure de la mort. A ce moment redoutable, en effet, le ministre de Jésus-Christ, parlant à Dieu pour nous, lui dira : « Seigneur, répandez sur cette âme chrétienne, vos bontés, parce que, si elle a eu le malheur de pécher, elle n'a au moins jamais nié, mais cru et honoré le Père, le Fils et le St-Esprit. *Qui licet peccaverit, tamen Patrem, Filium et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit.* » Se tournant ensuite vers nous : « Ame chrétienne, nous dira-t-il, partez de ce monde, au nom du Père qui vous a créée, du Fils qui vous a rachetée, du St-Esprit qui vous a sanctifiée. » Ainsi donc, au-dessus de la tombe, comme au-dessus du berceau, c'est la pensée de la Trinité qui plane, pour nous rappeler que si tout est à nous sur la terre, nous sommes à elle par Jésus-Christ.

Ah ! puissent ces trois Personnes divines, au moment où nous les retrouverons au seuil de l'éternité, n'avoir qu'à couronner en nous cette vie dont elles nous communiquèrent le germe, au jour de notre baptême ! Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XIII

LE BLASPHÈME ET L'IMPRÉCATION

Mes frères,

Le second péché défendu par le deuxième commandement est le blasphème. Nous allons voir les *différentes manières* dont on peut le commettre et quelle en est la *gravité*. Nous terminerons en disant un mot des *imprécations*.

I

Le blasphème est une pensée, une parole, un écrit, un geste injurieux contre Dieu, les saints ou la religion.

Le blasphème peut consister en une simple *pensée*, telle que celle de l'impie dont parle le Psalmiste : « *Dixit impius in corde suo : Non est Deus.* L'impie a dit dans son cœur : Il n'y a pas de Dieu. » (Ps. XIII, 1).

Il peut consister en des *paroles*, et c'est le cas le plus fréquent. Tels étaient les blasphèmes des Juifs qui tantôt attribuaient à la puissance du démon les prodiges accomplis par Notre-Seigneur, et tantôt le traitaient de viveur et d'ivrogne : « *Ecce vorax et potator vini* » (Matth., XI, 19), d'ami des pécheurs, de séducteur, et autres abominations semblables.

Il peut consister en des *écrits*. Que de feuilles blasphématoires sortent chaque jour des presses ennemies de la religion, et déversent à pleines colonnes l'injure contre Dieu, ses ministres, nos dogmes et nos saints mystères !

Le blasphème peut consister enfin en des *gestes* injurieux pour Dieu, tels que les génuflexions que faisaient les soldats romains devant Notre-Seigneur, en le saluant par dérision comme le Roi des Juifs ; tel encore le geste de Julien l'Apostat lançant vers le ciel de sa main défaillante le sang qui coulait de ses plaies, en disant en même temps avec rage et dépit : « Tu as vaincu, Galiléen. »

Chaque fois donc que l'on adresse un outrage quelconque à la majesté divine, on se rend coupable de blasphème. Combien, hélas ! dans leurs accès d'impatience ou de colère mêlent à leurs interjections le saint Nom de Dieu, sans se douter que toujours il y a là une marque d'irrévérence envers leur Créateur, et que parfois, à cause des épithètes grossières qu'ils y joignent, ils commettent un véritable blasphème ! C'est le cas le plus fréquent, mais ce n'est pas le seul. C'est un blasphème de nier les infinies perfections de Dieu ou de lui attribuer des défauts. C'est blasphémer par conséquent que d'affirmer que Dieu est cruel, qu'il est injuste, qu'il nous oublie, qu'il a tort d'éprouver les bons et de laisser prospérer les méchants, c'est blasphémer encore que de parler de lui et de ses perfections avec mépris. C'est ce que faisait le païen Libanius quand il demandait aux chrétiens de son temps : « Que fait le fils du charpentier ? »

On ne blasphème pas seulement lorsqu'on outrage Dieu lui-même : on le fait encore lorsqu'on prononce des paroles injurieuses contre les saints ou la religion. C'est ce que font les impies lorsqu'ils nient la perpétuelle virginité de la Mère de Dieu, lorsqu'ils affectent de la considérer comme une femme ordinaire ou, ce qui est bien plus affreux et plus ignoble, comme une épouse criminelle. C'est ce qu'ils font lorsqu'ils plaisantent sur les vertus des saints, sur leurs miracles, sur le culte qu'on leur rend, lorsqu'ils accusent la religion et l'Eglise d'obscurantisme, d'intolérance ou de fanatisme.

Par contre, les paroles grossières auxquelles on ne mêle pas le saint Nom de Dieu, ne sont pas des blasphèmes, même si on les fait précéder du mot « sacré ». Sans doute, ces expressions déplacées qui échappent dans les impatiences sont à éviter, elles sont indignes d'un chrétien, elles trahissent une mauvaise éducation chez ceux qui les profèrent ; toutefois ce n'est pas à Dieu qu'elles s'attaquent, mais seulement aux personnes, aux animaux, aux objets qui sont l'occasion de nos impatiences ; elles ne constituent donc pas un blasphème.

II

Quelle est la gravité du blasphème ?

Lorsque le blasphème est proféré avec réflexion, de propos délibéré et avec l'intention d'outrager Dieu, ses saints ou sa religion, c'est un péché très grave.

Quoi de plus criminel, en effet, quoi de plus affreux que de s'attaquer à Dieu, de le braver, de l'injurier ? Vous ne pouvez entendre sans indignation un misérable vous mépriser, vous diffamer, vomir contre vous le mensonge et la calomnie... et vous voudriez que Dieu, qui est infiniment plus grand, plus parfait et plus digne de respect que nous, demeure indifférent aux blasphèmes que l'impie lui adresse ?

Dieu a horreur du blasphème. Un Juif qui s'était rendu coupable de ce crime fut un jour amené devant Moïse pour être jugé. Celui-ci consulte le Seigneur pour savoir quel châtiment infliger à ce téméraire : « Qu'on le conduise hors du camp, répond Jéhovah, et qu'il soit lapidé vivant par tout le peuple. » Et à la suite de cette exécution, Dieu ordonne qu'on insère dans le code pénal des Juifs cet article : « Tout homme qui maudira son Dieu portera son péché, et celui qui blasphémera le nom de Jéhovah sera puni de mort ; toute l'assemblée le lapidera. Etranger ou indigène, s'il blasphème le Nom de Dieu, il mourra. » S'inspirant de cette ordonnance, pendant de longs siècles les codes chrétiens, eux aussi, punissent le blasphème de peines très sévères et ce n'est que sur les instances des papes que les rois de France consentirent à user de moins de rigueur envers les blasphémateurs.

Et ne nous étonnons pas de cette sévérité de Dieu pour le blasphème. Est-ce que, quand on vous a insulté publiquement et gravement, vous ne poursuivez pas votre insulteur devant les tribunaux et n'exigez pas qu'il soit puni ? Pourquoi Dieu ne serait-il pas aussi jaloux de son honneur et n'exigerait-il

pas, lui aussi, que ses insulteurs soient châtiés ? Ne nous étonnons pas davantage de voir les codes anciens et aujourd'hui encore le gouvernement italien proscrire le blasphème. Le blasphème est en effet un péché public qui provoque la colère de Dieu et attire sa malédiction sur la société. Rappelez-vous les paroles de la T. S. Vierge aux enfants de la Salette : « Ceux qui conduisent des charrettes, leur disait-elle, ne savent pas jurer sans y mettre le nom de mon Fils. C'est ce péché de blasphème qui, avec la profanation du dimanche, appesantit le plus le bras de mon Fils, provoque le plus son courroux, et déchaîne le plus les fléaux du ciel sur la terre. » Si la société veut écarter ces fléaux, il lui faut réparer l'injure faite à Dieu par le blasphème et tout d'abord en désavouant et en punissant ceux qui les profèrent.

Evitons donc le blasphème. C'est un péché sans profit et sans excuse. Sans profit, car quels avantages recueille le blasphémateur de ses jurons et de ses impiétés ? Sans excuse, car c'est en vain que le blasphémateur voudrait s'excuser sur l'habitude qu'il a contractée et dont il est devenu l'esclave. Cette habitude aggrave, plutôt qu'elle ne l'atténue, sa culpabilité, s'il ne fait rien pour la quitter. Est-ce que l'habitude de voler ou de mentir diminue la responsabilité de ceux qui commettent ces fautes ? Est-ce qu'au contraire celui qui récidive n'est pas puni plus sévèrement par la justice que celui qui commet une faute pour la première fois ? Qu'il ne s'excuse pas non plus sur les ennuis qui l'impatientent et le fâchent... Parce que les hommes, les animaux ou les choses ne vont pas à son gré, est-ce une raison pour qu'il s'en prenne à Dieu et l'injurie ?

Ne nous contentons pas d'éviter le blasphème, faisons-le encore cesser autour de nous. Pères et mères, punissez vos enfants lorsque vous les entendez profaner le saint Nom de Dieu. Maîtres et maîtresses, reprenez vos domestiques lorsqu'ils commettent ce péché. Tous, tant que nous sommes, lorsque nous entendons blasphémer, demandons pardon à Dieu de l'outrage qui lui est fait, disons-lui : « Que votre nom soit sanctifié, que votre saint Nom soit béni, ô mon Dieu ! » Redisons de tout notre cœur, après chaque bénédiction du Saint-Sacrement, les louanges que le prêtre adresse à Notre-Seigneur en réparation des blasphèmes.

III

En terminant, je veux dire un mot des imprécations, défendues, elles aussi, par le second commandement.

Le blasphème est une injure ou une malédiction contre Dieu ou les saints ; l'imprécation, elle, est une malédiction contre nous-mêmes, contre le prochain ou quelque autre créature. Chaque fois donc que nous nous souhaitons du mal, que nous le souhaitons à notre prochain, à des animaux, ou même à des objets inanimés, nous commettons un péché d'imprécation.

Quelle est la gravité de cette faute ? Si nous faisions sérieusement ces imprécations, si le mal que nous nous souhaitons ou que nous souhaitons aux autres, nous le souhaitions réellement et avions vraiment le désir qu'il arrive, nous ferions un péché très grave, un péché, en tout cas, proportionné au mal que nous appellerions sur nous ou sur les autres.

Mais, grâce à Dieu, telle n'est pas notre intention, et presque toujours nous serions bien désolés si le bon Dieu nous prenait au mot et permettait que le mal que nous souhaitons arrivât à l'instant. La plupart du temps, ces imprécations ne sont que des formules de mauvaise humeur, des façons d'exprimer notre impatience et notre mécontentement. Aussi ne sont-elles habituellement que des péchés véniels. Cela suffit néanmoins pour que nous les évitions avec soin. Imitons Notre-Seigneur, dont la bouche ne s'ouvrait que pour bénir, et qui nous recommande de bénir à son exemple même ceux qui nous persécutent. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XXIX

DIMANCHE DE LA TRINITÉ

Le mystère de la Sainte Trinité

Nous célébrons aujourd'hui la fête de la Sainte Trinité. Profitons de cette cérémonie pour nous rappeler : 1° ce qu'on entend par le mystère de la Sainte Trinité ; 2° pourquoi nous croyons au mystère de la Sainte Trinité, et 3° l'importance de ce mystère.

I

On entend par mystère de la Sainte Trinité la croyance à un seul Dieu en trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ces trois personnes sont *distinctes* l'une de l'autre et cependant ne font pas trois dieux. Ainsi la racine, la tige, les rameaux sont distincts et cependant ne forment pas trois plantes, mais une seule plante ; ainsi le père, la mère et l'enfant ne forment qu'une famille ; ainsi nos trois facultés : la sensibilité, l'intelligence et la volonté ne forment pas trois âmes, mais une seule âme.

Ces trois personnes *distinctes* sont *égales* en toutes choses, même en antiquité. Le Père n'est pas plus ancien que le Fils, parce qu'il l'engendre de toute éternité. Le Père et le Fils ne sont pas plus anciens que le Saint-Esprit, parce que le Père et le Fils s'aiment de toute éternité et que leur amour produit le Saint-Esprit.

Le dogme de la Sainte Trinité est un mystère, c'est-à-dire une vérité au-dessus de la raison. Les plus savants théologiens l'*exposent,* mais ne la *démontrent* pas.

C'est qu'en effet, m. f., nous touchons ici à la nature intime de Dieu, et Dieu ne serait pas ce qu'il est, c'est-à-dire l'Etre incommensurable, si notre intelligence pouvait le mesurer et le comprendre. Comprendre, c'est égaler. Aucune intelligence, si

brillante qu'elle soit, ne pourra jamais égaler celle de Dieu.

Il n'est pas étonnant que nous n'atteignions pas à la hauteur des choses divines, nous qui, à chaque instant, nous trompons et trébuchons dans les choses humaines. Ce monde matériel, en effet, est pour nous une énigme. Nous ne comprenons pas comment le chétif grain de blé germe et produit 60 ou 100 grains de la même espèce, comment la chenille devient chrysalide et papillon, comment les astres roulent dans l'espace sans aucun soutien, comment la nourriture devient notre chair et notre sang.

Si nous ne comprenons pas ces mystères humains, à plus forte raison il n'est pas étonnant que nous ne comprenions pas les mystères de Dieu et de la religion.

II

« Mais, me direz-vous, puisque nous ne pouvons pas comprendre, pourquoi faut-il croire ? »

Il faut croire parce que Dieu nous a évidemment enseigné cette vérité.

« Allez, dit Notre-Seigneur aux apôtres dans l'évangile de ce jour, enseignez tous les peuples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » Et S. Jean écrit dans l'une de ses Epîtres : « Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces trois sont une même chose. » Et dans la relation que fait S. Matthieu du baptême de Notre-Seigneur, il est parlé du Père, qui fait entendre sa voix du haut des cieux, du Fils qui est baptisé, et du Saint-Esprit qui descend sur lui en forme de colombe.

III

Nous avons ajouté que la croyance à ce mystère est nécessaire au salut, suivant l'enseignement du concile de Trente : « *Initium et radix totius justificationis est.* C'est le commencement et la racine de toute justification. » Déjà S. Augustin disait « qu'il n'y a point de grâce... sans la foi à la Trinité. » Nous pourrions ignorer d'autres mystères du christianisme et être sauvés ; mais si nous ignorons, par notre faute, l'existence de la Trinité, qui est le fondement du christianisme, l'abrégé de notre foi, le terme de notre espérance, en un mot, le principe et la fin de toutes choses, nous ne pouvons rien attendre de Dieu.

Ce dogme est si important que quand on apprend à quelqu'un la doctrine chrétienne, le premier mystère qu'on lui propose est, du premier coup, le plus profond de tous, l'existence de la Sainte Trinité, — à l'encontre de tous les maîtres humains, qui enseignent d'abord les choses les plus communes et les plus aisées et qui ne s'élèvent que par degrés aux plus obscures et aux plus profondes.

Ce dogme est si important que l'Eglise ne commence jamais un office ou une prière, ne chante jamais un psaume, une hymne, sans invoquer les trois personnes divines. Plusieurs fois le jour elle nous oblige, nous qui sommes les ministres de ses autels, à répéter ce saint verset : « Gloire soit au Père, et au Fils et au Saint-Esprit, » parce qu'elle sait que nous ne pouvons rien dire à Dieu qui lui soit plus agréable. Aussi elle voudrait que nous puissions le faire continuellement, à l'exemple de ce saint solitaire d'Egypte qui, s'étant placé sur le sommet d'une colline, n'avait point d'autre exercice que celui-là. (D'après Bourdaloue).

Ah ! m. f., si toutes les fois que, vous et moi, nous avons prononcé ces vénérables paroles : « Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, » ou celles-ci : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, » nous l'avions fait avec le même respect et la même affection que ce saint anachorète, que de mérites nous aurions acquis devant Dieu ! Car ces courtes paroles renferment les actes les plus méritoires de la religion.

Mais parce que nous les disons sans réflexion ou avec une imagination égarée, pensant à tout autre chose ou ne pensant à rien, nous avons beau les dire et confesser ainsi la Sainte Trinité, peut-être ne nous ont-elles pas procuré un seul degré de grâce.

Pendant qu'il en est temps encore, réveillons notre foi, et quand viendra notre dernier jour, la foi que nous aurons professée envers les trois Personnes divines sera notre meilleur titre à faire valoir pour obtenir pardon et miséricorde. Ainsi soit-il.

POUR LES RÉUNIONS MENSUELLES DES MÈRES CHRÉTIENNES

II

L'ESPÉRANCE

SOMMAIRE

INTRODUCTION. — L'espérance nous guide et nous console dans les anxiétés et les douleurs de la vie.

PREMIÈRE PARTIE. — Qu'est-ce que l'espérance ? Une vertu qui nous permet d'avoir confiance que le bon Dieu nous donnera sa grâce en ce monde (à quelles conditions, théorie de la prière) et le paradis en l'autre (si nous obéissons à sa loi). L'espérance est fondée sur les promesses et sur les bontés de Dieu, confirmée par l'Ascension de Notre-Seigneur qui veut nous entraîner au ciel à sa suite.

DEUXIÈME PARTIE. — Les espérances des mères souvent sont trop humaines, sinon pour elles-mêmes, au moins pour leurs enfants. Il faut désirer pour eux plutôt le ciel que le succès, les habituer à la pratique de l'espérance divine en les accoutumant à la prière et à la confiance en Dieu. — Les péchés opposés à l'espérance : la présomption de ses propres forces, de la valeur de ses enfants (ses déplorables résultats, humainement et surnaturellement) ; le désespoir, sottise et lâcheté suprêmes ; comment s'en préserver ou le combattre.

CONCLUSION. — Sachons garder, entre les extrêmes, le juste milieu où Dieu a placé la vertu. Que notre existence entière soit soutenue et animée par la confiance en Dieu, en son Eglise, en ses promesses de bonheur.

Mesdames,

L'espérance est une vertu de lumière.

Quand la tempête de la vie nous roule, hagards, désemparés, parmi ses tourbillons et ses rafales ;

quand, naufragés de la fortune ou de l'honneur, de la paix ou de la joie, nous nous débattons au milieu des séparations et des alarmes, nous cherchons éperdument à nous raccrocher à quelque chose, à une épave qui flotte auprès de nous, et qui se brisera dans notre main sans avoir pu nous soutenir. Nous poursuivons les amis incertains, les espoirs vains, les illusions vite dissipées. Que de pauvres âmes, hélas ! vaincues par la fatigue, se sont laissé ainsi engloutir au fond de l'océan du monde, faute d'un secours, faute d'un appui. Et pourtant le secours existait, l'appui était près d'elles, mais leurs yeux trop souvent abaissés vers les occupations matérielles et les réalités vulgaires, n'avaient pas su se lever vers le ciel pour y apercevoir l'étoile d'or que les nuages les plus menaçants ne parviennent pas à voiler.

Il y a, en effet, une clarté consolante qui, dans les tristesses d'ici-bas, dans les orages de l'existence, dissipe l'effroi des ténèbres, rassure les cœurs troublés, verse en eux les énergies salutaires, oriente vers le port sauveur. Mais cette clarté n'est pas humaine : elle émane de la bonté de Dieu. C'est une force surnaturelle qui réchauffe et qui illumine, pourvu qu'on suive sa lueur, pourvu qu'on se confie à sa tendresse, pourvu qu'on se laisse mener par elle jusqu'au havre de la suprême paix. Cette force que Dieu nous donna, nous l'avons nommée l'espérance. Bénissons le ciel de l'avoir comprise, alors que tant d'êtres, tout près de nous, défaillent et se perdent pour n'avoir pas su l'apercevoir.

I

I. — L'espérance *est une vertu,* au sens le plus théologique de ce mot, c'est-à-dire une vigueur que nous ne pourrions puiser en nous-mêmes, mais que la bonté de la Providence a bien voulu infuser en nous pour nous permettre de dominer les fluctuations de la vie présente ; pour nous guider, parmi les incertitudes variables, vers le paradis où nous tendons ; pour nous consoler des deuils d'aujourd'hui par l'attente de cet immortel lendemain, où les larmes seront séchées, ainsi qu'une rosée amère, au grand soleil de charité. Elle consiste à compter sur Dieu, pour obtenir en ce monde sa grâce, et plus tard son éternité.

L'espérance suppose la foi, de même qu'elle implique un certain amour, puisqu'elle nous fait nous abandonner dans la main de Dieu, parce que nous croyons en Dieu et parce que nous savons qu'il nous aime. Tout se tient, tout est cohérent dans la sublime doctrine catholique ; les grandes vertus théologales se lient, s'enchaînent, se compénètrent pour mieux assurer notre salut. Nous devons donc espérer en Dieu, parce que nous sommes sûrs qu'il existe, et qu'il ne vise qu'à notre bonheur.

Ce que nous espérerons de lui, ce sera d'abord *sa grâce en ce monde*. En effet nous ne pouvons rien, ni pour les autres ni pour nous, sans l'assistance de la grâce d'en-haut : notre nature, limitée par elle-même, dégradée encore par la faute initiale d'Adam ainsi que par nos péchés personnels, est absolument incapable de s'élever au-dessus d'elle jusqu'à mériter surnaturellement. Entre la divinité et nous, il y a un gouffre, il y a un abîme. Mais la miséricorde du Seigneur a jeté, comme un arc-en-ciel, un pont resplendissant au-dessus du précipice. Puisque nous ne pouvions pas aller à lui, il a voulu venir vers nous. C'est lui qui nous fournit les moyens de lutter contre les tentations, d'acquérir des droits à sa faveur, de prétendre à son ineffable bonheur. Et ces moyens, ce sont les grâces. A cause de la grâce de Dieu nous pouvons (et même nous devons) espérer, avec une ferme confiance, que nous serons aidés dans le péril, encouragés dans nos efforts, maintenus, tant que nous le voudrons, dans la route droite de la justice qui mène au seuil de l'éternelle joie. Nous espérerons dans la grâce.

Mais ce ne veut en aucune façon signifier qu'il ne nous reste qu'à nous endormir dans une torpeur molle et béate, et que Dieu se chargera tout seul de réaliser notre salut. Si la grâce est un don divin, il faut savoir néanmoins l'implorer, sous peine de ne pas l'obtenir. Nous la demanderons donc par la prière.

La prière est une conversation, très respectueuse mais familière, avec le Seigneur, où après l'avoir adoré ainsi que notre souverain Maître, nous lui exposons nos besoins et lui demandons ses largesses. Vous comprenez sans peine qu'une telle causerie avec le Tout-Puissant doit comporter certaines qualités que le catéchisme, d'ailleurs, vous indique. Elle doit être humble, car nous sommes infimes devant Dieu ; elle doit être confiante, car ce serait outrager le Seigneur que de nous méfier de lui ; elle doit être attentive, en outre, et persévérante, pour bien nous persuader de l'importance de nos requêtes, et parce que notre Père céleste n'a nullement promis — bien au contraire — de nous exaucer immédiatement. Mais quand elle réunit ces conditions, quand elle est faite suivant le cœur de Dieu, la prière nous obtient la grâce, et notre espérance est réalisée.

Elle l'est du moins en ce qui concerne le monde présent. Car il reste, en outre, à notre espoir surnaturel une perspective incomparable : celle de *la gloire future,* où nous règnerons avec Jésus.

Pour les âmes irréligieuses, rien de plus désagréable, de plus sinistre, de plus effrayant que la pensée de la mort. On a beau se plaindre, par intervalles, en murmurant que la vie est dure, que les peines sont accablantes, on ne prévoit pas, sans un déchirement intérieur, qu'une heure sonnera où il faudra abandonner les fortunes accumulées et les joies de la terre. On frémit à l'idée des souffrances dernières, des spasmes convulsifs qui secoueront l'être tout entier dans une anxiété sans nom. On est saisi d'horreur devant l'anéantissement de la chair, devant l'oubli silencieux qui guette déjà notre mémoire. Je l'avoue volontiers : le trépas est chose cruelle pour qui n'espère pas en Dieu.

Mais pour un véritable chrétien, comme la situation s'éclaire ! Certes, il faudra subir les angoisses suprêmes, certes nos yeux avides de clarté seront contraints de se fermer un jour à la lumière, certes il faudra trembler sur le seuil où commencent les

mystères de l'au-delà. Mais pour nous la mort n'est pas une mort : c'est une naissance nouvelle. Après l'existence pénible, brève, obscure, souvent flétrie, que nous avons dû mener ici-bas, la mort est un avènement à une existence radieuse, éternelle, resplendissante, que la gloire doit auréoler. Dégagée de ses liens corporels, délivrée des vulgarités terrestres, libre et triomphante après les épreuves, l'âme qui s'est confiée à Dieu s'élance vers les destinées heureuses :

Avec le bruit joyeux d'une chaîne qui tombe
Sur la porte d'une prison.

Oui, un jour luira où nous échangerons nos malheurs, nos déboires, nos humiliations, contre la couronne resplendissante que Dieu réserve à ses élus. Nous connaîtrons, alors, l'ivresse de nous plonger en Dieu, de goûter en lui et par lui des félicités sans nombre, de jouir, sans crainte et sans trouble, dans une durée sans limites. Ne voilà-t-il pas de quoi calmer les souffrances qui nous assiègent, de quoi compenser, et au delà, les malheurs temporaires et relatifs qui nous menacent ? Une revanche nous attend, après nos larmes et nos défaites, une revanche sainte et bénie, faite de paix et de splendeur.

Et nous pouvons tous y prétendre, toujours à cause de la grâce de Dieu. A une condition toutefois : c'est que nous aurons été fidèles, que nous aurons adhéré aux doctrines que Dieu a enseignées, et observé les lois qu'il a promulguées sur le genre humain. Pour aborder au paradis, il faut avoir aimé Dieu sur terre, non pas d'un amour platonique, mais de cette charité efficace qui se réalise dans les actes et qui, seule, mérite d'être récompensée. Allez-vous trouver que cette condition est draconienne, et que les clauses de ce surnaturel contrat sont excessives ? Le Seigneur demande, en réalité, peu de chose, et encore pendant peu d'années, pour nous proposer, en échange, ce qui surpasse toutes choses : l'immensité de son bonheur. Il ne saurait en être autrement, d'ailleurs, sans une illogique injustice, car Dieu ne serait ni équitable ni bon s'il réservait aux pécheurs rebelles les mêmes faveurs qu'aux âmes saintes qui, fidèlement, l'ont servi.

II. — « Ces rêves sont idéalement beaux, songera peut-être quelqu'un qui doute, mais qui donc m'en garantit la certitude ? Etre aidé par un Dieu qui collabore à mon salut, être immortalisé si je reste fidèle, ce serait, en effet, sublime. Mais est-ce bien sûr que cela se produira ? N'est-ce pas trop splendide pour être vrai ? » — Que d'erreurs dans cette objection, quelle méfiance que rien ne légitime ! Auriez-vous donc cru que l'espérance, l'espérance qui vient du ciel, pourrait être une vertu sottement aveugle ? Auriez-vous supposé qu'il faille compter sur Dieu, uniquement parce que cela nous sourit, sans avoir d'inébranlables preuves de la réalité de notre espoir ?

La doctrine catholique est tout autre. Elle nous oblige à espérer ; mais à l'appui de son commandement elle allègue *d'indiscutables titres*. Elle nous rappelle, tout d'abord, que le Dieu en qui nous nous confions est puissant, sage, et attentif à notre bonheur. Dieu peut assurer notre salut, et cela est aussi facile à son pouvoir sans limites que conforme à sa condescendante bonté. Bien plus, non seulement il peut, en théorie, nous sauver, mais encore, en fait, il l'a voulu, il le veut et le voudra toujours.

La Révélation nous rapporte les promesses réitérées qui assurent la grâce aux âmes généreuses. Douterons-nous de la parole de Dieu ? L'Evangile nous raconte l'expiation atroce, inouïe, que notre Christ a acceptée afin que la grâce puisse couler en nous. Prétendrons-nous que Jésus mourut en vain ? N'avons-nous pas, d'ailleurs, assez expérimenté la tendresse de Dieu pour les hommes ? Ce père à la vigilance jalouse, qui prit la peine de nous créer, qui prend celle de nous conserver, n'a pas appelé à l'existence la race humaine pour l'abandonner au hasard, pour la rejeter dans le néant ou pour la vouer au malheur. Il nous a assigné un but, un but tellement élevé qu'il surpasse notre faiblesse : c'est donc qu'il voulait lui-même collaborer à l'œuvre salutaire par les bienfaits qu'il se proposait de nous prodiguer.

Notre-Seigneur a maintes fois confirmé les engagements de son Père. Sans doute, rien n'aurait forcé le Maître à nous offrir son paradis. Mais le Messie a lié son Père par tant d'attestations solennelles que nul ne saurait hésiter. Jésus venait pour nous rendre le salut, et quand, après sa résurrection, il voulut s'élever publiquement au ciel, du milieu de ses disciples, c'était pour y préparer nos places. Ce n'est pas sans motif que l'admirable *Catéchisme du Concile de Trente* souligne que l'ascension du Sauveur doit être pour le peuple fidèle un gage d'espoir. Jésus qui avait aimé l'humanité fragile jusqu'à se revêtir de sa nature, jusqu'à se perpétuer chez elle sous les apparences eucharistiques, Jésus ne pouvait pas vouloir se séparer, pendant l'existence future, de ses fils et de ses frères chéris. Espérons donc dans la douceur de Dieu, malgré les fluctuations de nos faiblesses, espérons dans la suprême grâce, espérons dans le ciel rayonnant.

II

I. — Quand vous songez à l'espérance, ne vous arrive-t-il pas trop souvent, Mesdames, de *laisser vos rêves s'égarer*, de laisser s'abaisser vos désirs jusqu'à des objets indignes de la grandeur de Dieu et même de la vôtre propre ? Je veux bien croire que pour vous-mêmes, vous n'aspirez qu'à l'amour divin ; que vous implorez simplement la force de ne jamais plus pécher et la joie de vivre dans l'intimité du Seigneur. Et cependant... qui sait si vous n'avez pas, de temps à autre, essayé de spéculer sur la bienfaisance céleste, si vous n'avez pas escompté que la grâce de Dieu pourrait coopérer à vos succès humains ?

Mais il est un autre danger, plus fréquent et aussi redoutable : celui de la déviation des espérances que vous placez sur vos enfants. Est-il permis de vous dire que les mères, parfois, s'aveuglent ? Leur excuse, certes, est magnifique : elles aiment tant les

petits à qui elles dévouent leur vie ! Savent-elles pourtant les aimer, en toute occasion, ainsi qu'elles devraient le faire ? Vous espérez, sûrement, pour vos fils, ce que vous espérez pour vous-mêmes : le secours de Dieu et l'immortel bonheur. Puis, peu à peu, votre pieuse rêverie se détourne du but assigné. Vous voulez bien que vos enfants soient d'intrépides chrétiens pendant leur vie, des saints sublimes dans le ciel ; mais vous attachez trop de prix à ce que leur carrière soit brillante, à ce que leurs jours se passent dans l'aisance, à l'abri des ennuis financiers, sans désagréments et sans larmes ; vous tenez à ce qu'ils réussissent, à ce qu'on les aime, à ce qu'ils dominent. Vous vous effrayez peut-être pour eux des perspectives d'immolation que présente un avenir religieux ou sacerdotal. S'il en est ainsi, vos espérances retombent jusqu'à la terre : ce sont des ambitions banales. Elles n'ont plus rien à voir, hélas ! avec la divine vertu. Comme vous vous trompez, pauvres mères, et comme les proches lendemains, mornes et peut-être désolants, vous détromperont cruellement !

Il vous appartient, pour une grande part, de former vos fils à l'espérance. Sachez ne les écarter jamais du seul espoir qui assure la Vie. Désirez ardemment pour eux, et faites-leur désirer à eux-mêmes, non pas les victoires d'un jour, non pas les richesses ou le pouvoir, non pas le beau mariage qui accroîtra leur situation, ni les postes qui les mettent en vue, mais la fierté de leur foi chrétienne, la constance dans le devoir, et la charité qui mène au ciel. Cette chose-là, seule, est nécessaire. Le reste, si Dieu veut, leur sera donné par surcroît. Et si même le Seigneur ne veut pas qu'ils réussissent en ce monde, consolez-vous, mères, bien vite, car la réussite du paradis les dédommagera infiniment.

Vous habituerez donc ces jeunes âmes à pratiquer l'unique espérance : celle qui sauvegarde la sainteté. Par quels moyens ? Vous le savez déjà, bien mieux qu'on ne pourrait le dire. Vous les accoutumerez à *prier*, avec un abandon absolu, avec ferveur. La prière est une clé d'or qui ouvre le portail du firmament. Faites en sorte que vos enfants s'imprègnent de *confiance*, très respectueuse et très filiale, dans le Seigneur qui daigne être leur Père. Ne soyez pas jalouses du bon Dieu, ne craignez pas que vos enfants ne vous délaissent parce qu'ils se jettent dans les bras divins. Dans l'œuvre de leur éducation vous êtes un peu — si j'ose dire — solidaires de Dieu qui seul peut faire aboutir vos efforts. Collaborez religieusement à assurer le triomphe des vues divines sur ces adolescents gracieux et superbes, en qui vous placez votre tendre espoir.

II. — Pour peu que votre espérance reste droite, il faudra vous garder — et garder ceux qui vous entourent — d'un double péril, par excès et par défaut, qui annihilerait vos bons vouloirs. N'exagérez rien, même la confiance. Il y a une *présomption* orgueilleuse, qui se flatte d'aboutir par elle-même, qui se fie à ses propres forces pour tenter les plus hasardeuses entreprises. On se croit meilleur que les autres, plus perspicace ou plus aguerri, on compte réussir là où tant d'autres échouèrent. On se risque sans avoir sondé les difficultés et les écueils de l'entreprise. On brave follement, sans raison, un danger.

Dans le domaine matériel, cette façon de se comporter aboutit généralement à la faillite, à la déconsidération, aux échecs dégradants, parfois à des accidents plus funestes. Et dans l'ordre surnaturel les résultats ne sont pas meilleurs. Le présomptueux s'imagine que sa foi est au-dessus des embûches, qu'il peut tout entendre sans faiblir, tout lire sans être ébranlé. Il pense que les plus suspectes fréquentations le laisseront blanc comme une hermine. Il juge, sans oser se l'avouer, qu'il fera son salut par ses propres moyens et, sans l'avoir formellement voulu, il méprise les secours de Dieu. Que résultera-t-il de cela ? La réponse, hélas ! est trop facile. Elle n'en est pas moins désolante, pour ce monde et pour l'éternité.

Vous qu'une humilité bénie préserve, je me plais à le croire, de ces étranges aberrations, vous avez à vous méfier quand même d'une autre présomption plus subtile, plus excusable, apparemment, à cause de la générosité de ses mobiles, mais peut-être plus redoutable : celle que vous reportez *sur vos enfants*. « Vos petits sont mignons ». Cette croyance maternelle est connue depuis l'origine du monde, et proverbiale depuis La Fontaine. Pourtant n'allez pas les faire plus mignons qu'ils ne sont en réalité.

Vous les voyez beaux, intelligents, énergiques, pieux, supérieurs à tous leurs camarades. Même si tout cela est exact, souvenez-vous toujours que leurs forces ont des limites et qu'il serait criminel de leur permettre de s'exposer à des tentations plus fortes qu'eux. Sous prétexte que vos jeunes filles sont sérieuses, avez-vous le droit de leur laisser lire tout ce qui leur tombe sous la main, de leur laisser courir les danses et les spectacles, de fermer les yeux sur les correspondances qu'elles cherchent à dissimuler, sur leurs sorties tardives ou leurs relations mystérieuses ? Sous prétexte que les jeunes gens ont besoin d'apprendre la vie, pourrez-vous les abandonner à eux-mêmes, dans les crises de la seizième année, de les livrer à n'importe quels camarades, de les laisser se débattre tout seuls, tant bien que mal et plutôt mal que bien, contre le déchaînement de leurs passions juvéniles ? Mieux vaudrait qu'ils ne fussent pas nés !

Vous êtes les gardiennes du foyer : vous devez inlassablement veiller autour des âmes fragiles des vôtres, pour écarter d'elles les tentations, pour les empêcher de s'exposer au mal, dans la naïve témérité de leur inexpérience. Malheur aux gardiennes infidèles, malheur aux sentinelles endormies, et malheur aussi aux pauvres enfants que la présomption aveugle des mères aura lancés vers les abîmes !

III. — A l'opposé de la confiance folle, se trouve le péril du *désespoir*. Il faut bien reconnaître que souvent on a des motifs d'être triste. Les afflictions ne manquent pas, et l'Eglise le savait parfaitement lorsqu'elle prenait soin de nous avertir que la terre est une vallée de larmes. On a beau consacrer toute

son activité, tout son esprit et tout son cœur à mener à bien une importante affaire, à diriger la barque familiale vers plus de bien-être, à modeler sur l'image de Dieu l'âme de ses enfants, on rencontre des traverses insoupçonnées, on se heurte à un écueil caché, on échoue sans l'avoir prévu.

Cela est douloureux sans doute. Mais est-ce une raison pour tout abandonner, pour se jeter dans une amertume découragée, pour déserter le rude devoir, pour calomnier la bonté de Dieu ? Bien au contraire. La Providence nous a prévenus qu'il doit y avoir des épreuves dans chaque vie, et que les épreuves sont encore des grâces, parce qu'elles permettent d'expier et de mériter. A nous de savoir utiliser nos déceptions et nos souffrances.

Il est une tristesse sainte, qui s'offre en victime au bon Dieu, qui accepte les croix et les calices, qui persévère malgré les dégoûts, qui reste inébranlablement sainte et forte, qui accomplit, même au prix d'un secret martyre, la volonté souveraine d'en-haut. Que cette tristesse soit la vôtre, lors de l'adversité. Pleurez sur le Cœur de Jésus, résignez-vous courageusement, mais ne vous laissez jamais aller à ce désespoir qui ferait germer le blasphème. Ne vous laissez pas aller à croire que Dieu vous maudit ou vous délaisse ; ne renoncez pas à l'avenir, aux promesses d'éternité. Un découragement pareil serait un outrage envers Dieu. Ce serait, en outre, le suicide de votre âme. Rappelez-vous toujours, même dans les minutes d'angoisse, que Dieu vous soutient et vous aime, qu'il ne tolère votre torture que pour en faire tôt ou tard germer une floraison de mérites, une moisson de récompenses. Espérez fortement dans la douleur, et la douleur sera bénie, et vos âmes flétries dans les deuils s'épanouiront dans l'espérance.

Le désespoir n'est guère un défaut de la jeunesse. Si toutefois vous vous aperceviez que l'un de vos enfants, trop faible et trop sensible, incline vers le découragement, alors venez à son aide avec toute l'ardeur de votre amour. Sauvez-le à force de tendresse ; réchauffez par des paroles réconfortantes ce petit cœur glacé. Imprégnez-le, malgré ses résistances, de la pensée du Seigneur qui protège, inspirez-lui la confiance dans le ciel. Vous êtes responsable de cette âme : vous ne la laisserez pas mourir, dans le froid de la désespérance, sans avoir fait l'impossible pour lui rendre la clarté de la foi, le foyer de la charité.

Le désespoir est une sottise, car il méconnaît la sagesse puissante de Dieu ; c'est une lâcheté aussi, car il abdique les fiertés de la lutte. Vous vous en préserverez, vous et les vôtres, par une piété courageuse, par un acquiescement absolu à tous les desseins que le ciel a sur vous.

L'espérance, comme toutes les vertus, est attirante parce qu'elle est raisonnable. Sans doute, elle nous dépasse infiniment, puisqu'elle est quelque chose de surnaturel. Mais même sur ses dons surnaturels, Dieu a imprimé le sceau de l'ordre, de l'équilibre, de la mesure, qu'il a indiqués comme sa caractéristique lorsqu'il a créé l'univers. Restons donc dans l'ordre et dans la mesure, à égale distance de la présomption et du désespoir, et mettons-nous avec un filial abandon entre les mains paternelles de Dieu.

* *

Rien de plus simple que d'espérer lorsque tout sourit à notre attente, ou lorsqu'une heure d'enthousiasme nous enlève au-dessus de nous-mêmes. Mais les contrariétés d'ici-bas sont la pierre de touche de l'espérance. Que notre vertu, parmi elles, demeure donc constante. Nos raisons de compter sur Dieu demeurent immuablement les mêmes, dans les combats comme dans les fêtes, dans les sanglots comme dans les hymnes de triomphe. Confions-nous sans cesse en Dieu, en ses commandements qui nous dirigent vers le bien, en son Eglise qui nous mène au bonheur. Une persévérance tenace peut seule assurer la victoire de l'âme fidèle qui s'enchaîne pour toujours à la suite du divin Maître. Ne nous laissons jamais ballotter au gré de nos impressions changeantes et vagues, dans les alternatives d'abattement et d'exaltation, de confiance et de désespoir. Les yeux toujours fixés au ciel, espérons, espérons toujours, espérons malgré tout, car un immortel avenir est promis aux âmes fidèles qui n'auront pas douté des promesses de Dieu. Ainsi soit-il.

LECTURES SUR SAINTE JEANNE D'ARC

XXV

DE GIEN A TROYES

I

Puisque le roi ne voulait pas venir à Orléans, qui méritait bien cependant sa visite, Jeanne vint à Sully-sur-Loire le lundi 20 juin. Le départ pour Reims était décidé et c'est à Gien que les troupes devaient se concentrer. La Pucelle tenait à régler les détails de l'expédition et, avant tout, à poursuivre son œuvre de réconciliation entre tous les princes français.

En premier lieu, elle espérait fermement faire accepter la présence et le concours de Richemont dans la marche sur Reims. Le duc était accouru de lui-même au secours du roi, et il s'était signalé par sa bravoure, son coup d'œil sûr, sa hardiesse, à Beaugency, à Meung et à Patay. Mais ces services mêmes n'avaient fait qu'exaspérer la jalousie haineuse de La Trémoïlle, qui demeurait tout puissant sur l'esprit de Charles. Quand Jeanne plaida la cause du connétable, au nom des intérêts supérieurs du royaume, elle se heurta à un refus absolu. On pardonnait, disait-on, mais on ne pouvait oublier le passé.

Jeanne fut navrée, et elle dut se détacher un peu, dans son cœur, d'un prince aussi dépourvu de sens politique, aussi faible de caractère, et qui n'était pas capable de sacrifier ses rancunes au bien manifeste de son royaume.

Elle avait convoqué les chefs de l'armée à Châteauneuf-sur-Loire. Elle pria le Dauphin de venir leur donner des encouragements et des ordres. Il

n'osa la contrister, et le lendemain ils partirent. Elle chevauchait à ses côtés. Il remarqua sa tristesse persistante, qu'il prit pour de la fatigue, et quand ils atteignirent l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire, il lui dit avec un tendre intérêt :

— Reposez-vous, Jeanne, je le veux.

Elle ne répondit pas à cette parole, car elle eût éclaté. Elle se contenta de dire :

— Ne craignez pas, Sire, vous reconquerrez votre royaume, et vous serez bientôt couronné.

La Trémoïlle était là ; elle ne pouvait ouvrir son cœur.

Les chevaliers français étaient réunis à Châteauneuf et ils avaient amené Talbot avec les prisonniers anglais de marque. Le roi montra pour tous cette haute courtoisie des souverains de France qui exerçait tant de séduction, et parla à Talbot avec une grande affabilité. Il donna ses avis et ses ordres, conféra avec les chefs, et il fut décidé qu'on sommerait de se rendre les places de Bonny, Cosne et La Charité-sur-Loire qui étaient encore occupées par l'ennemi.

Le 22 juin, Charles retournait à Sully avec La Trémoïlle, et Jeanne revenait à Orléans pour faire dire à Richemont qu'on le maintenait en disgrâce. Le duc était à Beaugency. Ses services et son dévouement lui faisaient espérer une autre solution. Il tenta une démarche désespérée. Il envoya les sires de Beaumanoir et de Rostrenen à Charles VII pour l'assurer de sa fidélité sans réserve. Afin de rentrer en grâce, il consentait même à s'humilier devant le favori. Le roi, plus esclave que jamais de La Trémoïlle, répondit avec hauteur qu'il aimait mieux ne pas être couronné que d'avoir Richemont auprès de lui à Reims.

Loin de se révolter, le connétable continua à guerroyer pour la cause royale, et assiégea Marchenoir. La place demanda à se rendre, mais au duc d'Alençon. Richemont y consentit. Le duc d'Alençon exigea des otages, donna dix jours aux assiégés pour se rendre, et ordonna au connétable de lever le siège. Ceux de Marchenoir exploitèrent cette faiblesse ; ils attirèrent chez eux quelques officiers français, les gardèrent, offrirent de les échanger contre leurs otages, et la ville demeura anglaise.

Mais cet échec ne fut point sensible au favori. Il n'avait pas à cœur la cause du Dauphin. Il voyait avec peine les volontaires accourir nombreux à la suite de la Pucelle, et il les renvoyait. « S'il les avait tous accueillis, dit Jean Chartier, ils auraient pu, affirme-t-on, recouvrer en peu de temps tout ce que les Anglais avaient conquis du royaume de France. Mais personne à cette heure n'osait parler contre La Trémoïlle, quoique chacun vît clairement que la faute venait de lui. »

Pour lui, Jeanne était l'ennemie, car elle jouissait d'une grande influence sur Charles, et ses victoires lui donnaient comme une auréole de gloire et de sainteté. Il n'osait l'attaquer de front. Alors il s'appliquait à la diminuer, à rabaisser son autorité par des insinuations perfides, des critiques habiles, des manœuvres souterraines.

Le vendredi 24 juin, elle fit ses adieux aux Orléanais et dit au duc d'Alençon :

— Faites sonner les trompettes et montez à cheval. Il est temps d'aller vers le gentil roi de France et de le mettre au chemin de son sacre.

Les seize lieues qui séparent Orléans de Gien furent franchies en deux étapes. Ils n'y trouvèrent pas Richemont, à qui appartenait cependant le château de Gien. Il s'était retiré en Normandie où il harcelait les Anglais, pour, de là, revenir dans son château de Parthenay.

De Gien Jeanne adressa des invitations aux habitants de Tournai pour le sacre à Reims, « où nous arriverons sous peu », dit-elle. « Venez au-devant de nous quand vous saurez que nous approcherons. Je vous recommande à Dieu ! Qu'il vous garde et vous accorde la grâce de pouvoir soutenir la bonne cause du royaume de France ! »

Elle songea aussi qu'il fallait réunir tout le sang de France contre l'Anglais, et elle écrivit au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, de se rallier « à la bonne cause » du Dauphin. Mais le duc accueillit cette proposition avec moquerie, et retint prisonnier le héraut de la Pucelle. Cette démarche fut peut-être faite à l'insu du roi ou malgré lui ; elle était inspirée cependant par de justes raisons et par une haute politique ; mais La Trémoïlle n'appréciait point ces raisons ni cette politique, sa fortune reposait sur la division et sur ses rancunes personnelles.

II

Charles, mieux inspiré, somma les places de Bonny, de Cosne et de La Charité-sur-Loire de se soumettre. Bonny lui obéit aussitôt. Alors on décida de partir pour Reims.

A Gien, d'après la *Chronique de la Pucelle*, « fut fait aux gens de guerre un paiement de trois francs par homme d'armes, ce qui était peu de chose ; puis la Pucelle en partit, ayant en sa compagnie plusieurs capitaines d'hommes d'armes, avec leurs gens ; ils s'en allèrent loger à environ quatre lieues de Gien, en s'avançant sur le chemin d'Auxerre, et le roi partit le lendemain par le même chemin. » (Ayroles, III, 95). Il devait emmener avec lui la reine Marie d'Anjou qui l'avait rejoint à Gien.

Le départ de Jeanne eut lieu le lundi 27 juin. Elle est à la tête de douze mille hommes. Aussi Saint-Fargeau capitule aussitôt devant ces forces imposantes. Elle a laissé derrière elle le roi, qui retombe aussitôt sous l'emprise du favori. La Trémoïlle expose que les finances ne permettent pas à la reine de suivre son époux, et on la reconduit à Bourges. Charles se met en route le mercredi 29 juin seulement, accompagné de Dunois, La Hire et des meilleurs capitaines, et, le soir même, il rejoint Jeanne. Celle-ci établit dans l'armée une forte et sévère discipline, interdit le vol, le pillage, dans les pays qu'elle traverse, chasse les femmes de mauvaise vie qui cherchent à s'introduire dans le camp, et, quand elles s'obstinent, elle les frappe du plat de son épée ; un jour même elle rompt celle-ci sur le dos d'une de ces malheureuses. Elle réprime le blas-

phème, et fait marcher en avant les prêtres, qui entourent les bannières du Christ en chantant des cantiques. Son cousin germain, Nicolas de Vouthon, le fils de Jean, le couvreur de Sermaize, l'accompagne. (Ayroles, II, 263). Elle donne toujours l'exemple de la piété, d'une conduite irréprochable, et de la discipline ; elle garde pendant le repos de la nuit son armure de fer. Il semble d'ailleurs qu'elle ignore la fatigue, car elle est toujours à cheval, en avant ou sur le flanc des troupes, remplissant, à l'admiration de tous, ses fonctions de chef d'armée.

Quand on s'arrête le soir près d'une église, elle fait sonner la cloche et tous se mettent à prier, à la voix des prêtres et des religieux. Elle se confesse, elle communie, et par son exemple elle entraîne nombre de guerriers et de capitaines. Toutes les villes se soumettent et le 1er juillet l'armée est aux portes d'Auxerre.

Elle voulait qu'on donnât l'assaut à la ville. Mais les Auxerrois connaissent la cupidité de La Trémoïlle ; ils lui remettent deux mille écus, s'engageant à faire ce que feraient les villes de Troyes, de Châlons et de Reims. A ce prix, l'armée n'entre pas dans la ville. Le 3 juillet, elle est à St-Florentin, qui ouvre ses portes ; le 4 juillet à Brienon-l'Archevêque et à Saint-Phal.

De Brienon, le roi écrit aux habitants de Reims, et leur raconte « les événements qui, à notre avis, dit-il, sont plutôt l'œuvre de la grâce divine que de l'homme » ; et il leur ordonne, « au nom de la fidélité et de l'obéissance qu'ils lui doivent », de le recevoir comme ils ont fait à ses prédécesseurs. Il oublie le passé, et il les traitera « comme de bons et loyaux sujets ». Il les engage à venir au-devant de lui avec son héraut, pour mieux connaître ses bonnes intentions.

De Saint-Phal, Jeanne mande « à ses très chers et bons amis de Troyes, seigneurs, bourgeois et habitants de la ville » :

« Jeanne la Pucelle vous demande et vous ordonne, au nom du Roi du ciel, son légitime et souverain Seigneur, au service duquel elle est chaque jour, de reconnaître, d'obéir véritablement au roi de France qui arrivera bientôt, malgré ses ennemis, à Reims, à Paris, et dans ses bonnes villes du royaume, avec l'aide du roi Jésus.

« Loyaux Français, venez au-devant du roi Charles... Nous entrerons malgré nos ennemis dans toutes les villes qui doivent être du saint royaume. »

A Troyes, il y avait cinq ou six cents Anglo-Bourguignons. Quand l'armée française se présente, le matin du 5 juillet, ils font une sortie qui est repoussée. Charles somme la ville de se rendre ; les bourgeois refusent, sous la pression des Bourguignons, et ils raillent la lettre de la Pucelle. Puis ils écrivent à ceux de Châlons et de Reims pour les informer. La lettre de Jeanne, disent-ils, leur a été apportée par les soins du Frère Richard, « le Prêcheur ». Or les habitants de Châlons avaient en grande vénération ce religieux.

Frère Richard ne connaissait point la Pucelle. Muni d'un sauf-conduit, il arrive au camp de Charles. Quand il aperçoit Jeanne, il fait le signe de la croix sur elle, et lui jette de l'eau bénite. Elle lui dit en souriant :

— Approchez hardiment, mon Frère, je ne m'envolerai pas.

Frère Richard rentra à Troyes convaincu qu'elle était l'envoyée de Dieu.

Cependant l'armée royale était depuis cinq jours devant la ville, et la disette commençait à l'éprouver. L'Avent précédent, le Frère Richard avait dit :

— Semez des fèves en abondance. Celui qui doit venir viendra bientôt.

On avait semé des fèves, cela sauva les Français de la famine. Mais le Conseil du roi se réunit pour délibérer. Pas de vivres, pas d'argent. On décida de rebrousser chemin. Jeanne n'avait pas été convoquée. Robert le Masson émit l'avis qu'avant tout il fallait l'aller quérir, car elle aurait peut-être « quelque chose de profitable à dire pour le prince et pour l'armée. » En ce moment on frappa à la porte un coup énergique. C'était Jeanne. Le chancelier Regnault de Chartres lui exposa l'objet de leur délibération. Elle se tourna vers le roi :

— Croirez-vous à mes paroles, Sire ? dit-elle.

— Je ne sais. Si vous me dites chose raisonnable et profitable, je croirai.

— Gentil Dauphin, ordonnez à vos gens d'assiéger Troyes et ne tenez pas de plus longs conseils ; car, en nom Dieu, avant trois jours je vous introduirai dans cette cité, par amour ou par force ; et la fausse Bourgogne sera bien stupéfaite.

Regnault de Chartres écoutait, incrédule.

— Jeanne, fit-il, si l'on était certain d'y être dans six jours, on attendrait bien ; mais je ne sais si ce que vous dites est vrai.

Elle fut peinée de ce doute, de cette tenace défiance. Les Voix qui l'avaient avertie du Conseil qui se tenait sans elle, lui parlèrent. Elle regarda le roi et lui dit avec assurance :

— Cessez de douter. Demain vous serez maître de la ville.

C'était le samedi 9 juillet.

XXVI

DE TROYES A REIMS

I

A peine sortie du Conseil, Jeanne monte à cheval, et ordonne aux hommes d'armes de disposer l'artillerie pour le siège. Tous s'empressent aux retranchements, elle dirige les travaux comme un capitaine consommé, entre les portes de la Madeleine et de Preize. On travaille toute la nuit, et, le lendemain matin, les soldats pourvus de fascines pour combler le fossé se précipitent à la voix de la Pucelle qui commande : « A l'assaut ! »

Soudain la porte de la ville s'ouvre et l'on voit apparaître l'évêque Jean Laiguisé, entouré des notabilités, demandant à capituler.

Les Troyens avaient observé les travaux, l'attitude de Jeanne, son autorité sur les guerriers. Le frère

Richard avait dit ce qu'il savait, l'évêque était au fond gagné à la cause royale ; les soldats anglo-bourguignons, apercevant une armée ardente et nombreuse, prête à s'élancer à l'assaut, s'étaient vus perdus ; le peuple pressait le gouverneur, Jean de Dinteville, de se rendre, et la capitulation avait été presque unanimement décidée.

Charles, surpris et heureux, harangue l'évêque et les bourgeois :

« Je suis arrivé devant cette cité, dit-il, parce que j'ai entrepris le voyage de Reims où je dois recevoir l'onction royale, puisque je suis, par la mort de mon père, le seul et unique héritier du royaume de France. Ensuite, je m'adresserai aux autres provinces pour les réduire à l'obéissance envers leur légitime souverain. Je pardonne sans réserve tout le passé, je maintiendrai Troyes en paix et franchise, comme faisait S. Louis pour tout le royaume. »

L'évêque confère avec les notables et avec le roi. Celui-ci confirme les bénéfices ecclésiastiques accordés par les Anglais ; les soldats bourguignons auront la vie sauve et se retireront le lendemain, emportant leurs armes et leurs biens. Ensuite le roi, avec sa suite, pénétrera dans la place, et l'armée traversera triomphalement les rues de la cité. Ces conditions sont acceptées de part et d'autre, les troupes et les habitants fraternisent dans l'allégresse.

Le lendemain, les soldats anglo-bourguignons partent, mais ils emmènent les soldats prisonniers, sous prétexte que ceux-ci leur appartiennent comme biens propres. Jeanne envoie les captifs au roi qui paie aussitôt leur rançon.

Le lendemain 10 juillet, à neuf heures du matin, Charles entre à cheval dans la ville, Jeanne chevauche à ses côtés et, suivant qu'elle l'avait prédit, cette belle cité, qu'on désespérait de prendre en six jours, s'est rendue le lendemain.

Cette bonne nouvelle, le duc d'Alençon la mande aussitôt aux Orléanais. Les Troyens en informent les Rémois, déclarant que leur unique regret était d'avoir tant tardé à faire leur soumission, car Charles était le roi légitime, et « le prince le plus prudent, le plus sage et le plus vaillant qu'on ait vu de longtemps dans la Maison de France. » Le même jour, 11 juillet, le roi adressait aussi une nouvelle lettre à ceux de Reims, les sommant de le recevoir, « comme ils sont tenus de le faire ». Car « notre héraut, Guyenne, est revenu sans réponse, ce dont nous sommes mécontents ». Il leur propose pour modèles les bourgeois de Troyes, qui, comme de loyaux sujets, lui ont fait « une belle et honorable réception et rendu obéissance ». « Si vous remplissez vos devoirs envers nous, continue-t-il, nous vous traiterons toujours comme de bons et fidèles sujets, et nous serons particulièrement dévoué à vous et à votre ville. »

Le 12 juillet, leur archevêque, Regnault de Chartres, leur écrivait de son côté pour les exhorter à bien recevoir leur souverain, car il savait qu'ils avaient des ordres opposés de leur gouverneur, Guillaume, seigneur de Châtillon et de La Ferté-en-Ponthieu, qui était alors à Château-Thierry.

Ils lui avaient en effet député le 8 juillet leur bailli, Guillaume Hodierne, pour l'assurer « qu'ils laisseraient la lettre de Charles sans réponse, et ne bougeraient pas ». Mais Guillaume les trouva hésitants dans leurs résolutions. C'est pourquoi il se présenta aussitôt sous les murs de la ville avec ses soldats. Il était accompagné des sires de Saveuse et de l'Isle-Adam. Les habitants fermèrent les portes de la cité aux soldats, et ne laissèrent entrer que les trois chefs. Reçus par les notables, ils les exhortent à résister. Les bourgeois leur demandent s'ils pourront les défendre contre l'armée royale.

— Si vous pouvez tenir six semaines, répondent les chefs, vous recevrez de grands secours du régent Bedford et du duc de Bourgogne.

Cette assurance précaire ne les convainc pas, et les trois capitaines s'en retournent sans avoir rien obtenu.

En vain Jean de Châtillon, le frère du gouverneur de Reims, déclare aux Rémois, le 13 juillet, que Charles VII n'est entré à Troyes que par surprise, grâce aux manœuvres du frère Richard, et que les Français ne sont pas en force ; ils ne reviennent point sur leur décision.

Cependant le roi nomme Antoine de Chabanne bailli de Troyes, et se dirige aussitôt sur Châlons. Jeanne est à l'avant-garde, ou à côté de lui, et à chaque château qu'elle rencontre, elle parle au capitaine qui commande la garnison :

— Rendez-vous, lui crie-t-elle, au Roi du ciel et au noble roi Charles.

Et les portes s'ouvrent. Le soir du mardi 12 juillet, on arrive à Bussy-Lettrée. Les députés de Châlons attendent le roi qui les accueille avec bienveillance et leur remet des lettres de pardon. Ils retournent rapidement dans leur cité et, après les avoir entendus, les bourgeois se décident à faire leur entière soumission à leur souverain légitime. Le jeudi 14 juillet, ils se portent à sa rencontre avec leur évêque et leurs magistrats, et lui remettent les clefs de leur ville. La bonté du roi les a tellement touchés qu'ils écrivent aux Rémois combien ils l'ont trouvé « gracieux, aimable, miséricordieux, de belle allure et de haute intelligence ». Aussi les engagent-ils à se soumettre à lui comme eux.

Charles passe la nuit à Châlons. Dans cette ville, une grande joie était réservée à Jeanne. Cinq habitants de Domremy parmi lesquels un de ses parrains, Jean Morel, et Gérard d'Epinal, vinrent la visiter. Ils furent émerveillés de la voir magnifiquement vêtue, honorée comme chef de guerre, entourée de respect et de vénération. Ils le furent plus encore de la trouver toujours simple et bonne, parlant de Domremy et surtout de son père les larmes aux yeux, s'attendrissant à chaque souvenir, et leur témoignant son désir de rentrer, sa mission terminée, dans son cher pays natal pour y filer encore la laine auprès de sa bonne mère.

Elle remit à Jean Morel sa hucque d'écarlate, et comme Gérardin lui demandait si elle n'avait pas peur parmi les batailles :

— Je ne crains que la trahison, répondit-elle.